

# Honoraire de l'agence Casaloft Immobilier

## *Casaloft immobilier*

34, Boulevard Amédée Autran – 13007 Marseille

T. 06 74 34 06 80 | F. 08 97 10 18 61

[www.casaloft-immobilier.com](http://www.casaloft-immobilier.com)

### **HONORAIRES DE TRANSACTION SUR IMMEUBLES À USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL**

#### **Ventes :**

Forfait de 5 000 ? pour un prix de vente ? 75 000 ?

Forfait de 6 000 ? pour un prix de vente de 76 000 ? à 99 000 ?

Forfait de 8 000 ? pour un prix de vente de 100 000 ? à 149 000 ?

Forfait de 10 000 ? pour un prix de vente de 150 000 ? à 199 000 ?

Forfait de 12 000 ? pour un prix de vente de 200 000 ? à 249 000 ?

Forfait de 14 000 ? pour un prix de vente de 250 000 ? à 299 000 ?

5% du prix de vente ? 300 000 ?

**Chasse immobilière :** 5% du prix de vente avec une rémunération minimale de 3 600 ?

*Bien que nous privilégions la recherche en direct propriétaire, la rémunération pourra s'ajouter à celle de l'agence immobilière détentrice du mandat de vente, le cas échéant, en cas de refus de partage de ses honoraires.*

**Transaction sur terrains, fonds de commerce, locaux commerciaux, droit au bail :** 15% du prix de vente (avec un minimum de 5 000 ?)

**Estimation :** Avis de valeur (hors vente) 150 ?

**Les honoraires s'entendent TTC (TVA incluse à 20%)**